

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du jeudi 17 mai 2018 à 19h15, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Dominic Tremblay, Florent Ricard, Maurice Brossoit et Rémi Robidoux sous la présidence du maire.

Est également présente madame Johanne Hébert, directrice générale.
Est absente : madame Andrea Geary, conseillère.

Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté.

18-05-17-4675 **Il est proposé par monsieur Florent Ricard
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit
Et résolu à l'unanimité:**

Que le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance extraordinaire du jeudi 17 mai 2018 à 19 h 45.

Adopté

Séance extraordinaire du jeudi 17 mai 2018, à 20h00, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Financement – Maison Russet;
- D) Période de questions;
- E) Levée de l'assemblée.

Nomination de Johanne Hébert à titre de greffière de séance

Afin de combler les besoins du greffe pour la présente séance;

18-05-17-4676 **Il est proposé par monsieur Florent Ricard
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité:**

Que le conseil nomme madame Johanne Hébert, directrice générale de la Ville, à titre de greffière pour les besoins de la présente séance.

Adopté

Adoption de l'ordre du jour

18-05-17-4677

**Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit
Et résolu à l'unanimité:**

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du jeudi 17 mai 2018 tel que présenté.

Adopté

Financement de la vente de l'immeuble industriel Maison Russet

Considérant que la Ville a accepté l'offre d'achat présentée par la compagnie Maison Russet pour l'aliénation de l'immeuble industriel situé au 142, route 202, suite 103;

Considérant que cette offre d'achat inclue une offre de financement selon diverses modalités négociées entre les parties;

Considérant les récentes discussions intervenues entre les parties à l'effet qu'il serait opportun pour la compagnie de modifier la méthode de financement reliée à l'achat de l'immeuble en tenant compte des besoins d'agrandissement de l'entreprise;

18-05-17-4678

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité :**

Que le Conseil municipal accepte que l'offre d'achat soit modifiée afin de retirer toute mention faisant référence à l'offre de financement prévue initialement, ce qui inclus l'abrogation de l'annexe B;

Que le Conseil municipal autorise la modification de l'offre d'achat à l'effet que la vente de l'immeuble industriel situé au 142, route 202, suite 103, soit payable à la signature du contrat d'achat, et ce, sans modification quant au prix.

Adopté

Période de questions du public

M. Jean-Claude Vachon : Il demande s'il y aura plus d'emploi de créé suite à l'agrandissement de Maison Russet.

Le maire explique qu'il s'agit plus d'un besoin d'espace pour les employés de bureau ainsi que la construction d'un congélateur.

Le maire fait un résumé de l'avancement du dossier de l'usine de cannabis.

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé;

18-05-17-4679

**Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit
Et résolu à l'unanimité :**

Que la séance soit levée à 20h 00.

Adopté

André Brunette, Maire

Johanne Hébert, Greffière de séance